

A TOUS LES ÉLÈVES DE 6ÈME : **BIENVENUE AU COLLÈGE BELLEDONNE !**

MESSAGE DE LA PRINCIPALE

Les vacances sont finies et il est temps de reprendre le chemin de l'école. Vous allez retrouver des camarades de classe de votre ancienne école et en découvrir d'autres. Vous allez aussi découvrir votre collège qui sera votre nouveau lieu de vie en tant qu'élève pour 4 ans.

Au nom de toute l'équipe éducative, je tiens à vous souhaiter la bienvenue au Collège Belledonne.

Le collège est un établissement agréable, bordé d'espaces verts, avec des locaux spacieux et lumineux qui offrent un environnement de travail plaisant où il fait bon vivre et étudier. Tous les personnels se mobilisent au quotidien autour d'un seul objectif : votre réussite.

Je trouve très important que chacun trouve sa place, sa voie et établisse des relations de confiance afin de donner le meilleur de lui-même ainsi chacun pourra réussir. Les assistants d'éducation, l'infirmière et l'assistante sociale sont présents, à votre écoute et attentifs à votre bien être. Vous pourrez faire appel à eux, en dehors des cours, en cas de difficultés.

Les cours sont donnés par des professeurs dynamiques, impliqués, présents dans cet établissement depuis plusieurs années, ceux-ci ayant à cœur de mettre un accent particulier sur l'accompagnement personnalisé de chaque élève. En plus de l'acquisition de connaissances et de compétences inhérente au programme scolaire, de nombreux projets, des activités variées, des clubs et des concours vous seront proposés afin de compléter et de parfaire ces acquisitions. Vous pourrez participer au foyer socio-éducatif, à l'association sportive, au comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté et au conseil de la vie collégienne. Cela vous permettra d'élargir votre ouverture au monde par le biais de la culture, du sport, de l'acquisition de compétences numériques, d'échanges avec d'autres pays.

Afin de vous permettre de vous intégrer à votre nouveau collège et d'être actif dans votre vie de jeune citoyen, l'équipe éducative sera attentive à tout ce qui favorisera le développement du sens de la responsabilité, l'adaptation à la vie collective ainsi que la connaissance des droits et devoirs du citoyen.

Le collège est également un lieu de transmission de valeurs et de "savoir être".

Notre règle de vie : Respect, confiance et exigence

Comme vous le savez sûrement, Le collège Belledonne a une très bonne réputation. Cette réputation s'appuie essentiellement sur le vécu des jeunes qui ont été élèves et sur leurs familles, mais elle trouve aussi son origine dans le sérieux du travail fourni par l'ensemble de la communauté éducative pour vous accompagner vers la réussite.

Être élève au collège Belledonne, c'est s'assurer des années collège inoubliables.

Je vous souhaite une excellente rentrée.

Mme CAETANO

L'EMPLOI DU TEMPS



QUAND ? L'emploi du temps qui te sera **distribué le jour de la rentrée** est un emploi du temps provisoire : **il deviendra définitif à partir du 18 septembre** (le même pour l'année scolaire entière). Tu le connaîtras très vite par cœur.

LES MATIÈRES : Tu y retrouveras toutes les matières d'une classe de 6^{ème}, c'est-à-dire : **Français - Histoire/géographie - Enseignement moral et civique - Anglais - Arts plastiques - Education Musicale - Mathématiques - Sciences et vie de la terre - Sciences physiques et chimiques - Education physique et sportive.**

LES ACCOMPAGNEMENTS : Tu bénéficieras en plus, d'une heure de soutien ou d'approfondissement en **mathématiques ou en français** et d'une heure du dispositif **devoirs faits**.

LES GROUPES : Dans certaines matières, ta classe est divisée en plusieurs groupes (1,2,3..). Les groupes sont spécifiés sur **ton emploi du temps personnel**.

Tes professeurs sont là pour t'aider si tu ne comprends pas dans quel groupe tu es.

LES HEURES D'ÉTUDE Ce sont des heures de ton emploi du temps pendant lesquelles tu n'es pas en cours. Tu es alors pris en charge par les assistants d'éducation en vie scolaire **dans une salle d'étude**. Pendant ces heures, tu pourras :

- T'avancer dans ton travail
- Aller au C.D.I. (centre de documentation et d'information)
- Suivre l'aide aux devoirs.

LE CARNET DE CORRESPONDANCE

OU « CARNET DE LIAISON »



QU'EST-CE QUE C'EST? C'est avant tout un document d'information et de communication très important à partager entre le collègue, tes parents et toi.

C'est un peu la mémoire de ton année de 6^{ème}. C'est aussi un document qui te distingue des autres élèves. Il est comme la **carte d'identité** au sein du collège.



COMMENT VAS-TU L'UTILISER? Tu devras **le présenter aux adultes** se trouvant à la porte du collège pour pouvoir entrer et sortir de l'établissement.

Tu devras **toujours l'avoir dans ton cartable** et le présenter régulièrement à tes parents, à tes professeurs, à la vie scolaire dès que tu auras une information à transmettre, dès que quelqu'un te le réclamera.

QUE TROUVERAS-TU À L'INTÉRIEUR? Tu trouveras/Tu noteras :

Des demandes de **rendez-vous** entre tes parents et un professeur, les **dates de réunions** (Conseil de classe, rencontre parents professeurs...), les **modifications** éventuelles d'emploi du temps,

Des pages de **correspondance** entre tes professeurs et tes parents,

Des **billets de couleur** que tu devras présenter remplis par tes parents et signés à la vie scolaire :

- Billet rose (quand tu reviendras au collège **après une période d'absence**),
- Billet bleu (qui justifient d'un **retard en cours ...**),
- Billet jaune en cas de **passage à l'infirmerie**,
- Billet marron en cas d'**absence à la demi-pension** : à déposer 24h à l'avance.

Il contient surtout « **les règles du jeu** » pour vivre ensemble au collège : on appelle cela un **RÈGLEMENT INTÉRIEUR**. Ce règlement intérieur, tu devras **le signer à la rentrée** après l'avoir lu et compris. Tes parents également.



Signer ce règlement, cela veut dire que tu acceptes le fonctionnement du collège.

LA VIE SCOLAIRE → BON À SAVOIR



La vie scolaire, c'est tout ce qui concerne l'**organisation quotidienne de ta vie au collège**.

La vie scolaire, c'est aussi **une équipe de personnes à ton écoute** qui fait tout **pour te mettre dans les meilleures conditions de réussite possible**. Cette équipe est composée d'assistants d'éducation (surveillants) et de la conseillère Principale d'Éducation (CPE). Plus largement, cette équipe inclut l'infirmière, l'assistante sociale, la psychologue de l'Éducation Nationale avec laquelle elle travaille en étroite collaboration. Cette équipe suit ton évolution au cours de l'année, peut t'aider quand tu es en difficulté.

Tu seras très souvent en relation avec cette équipe. Voici quelques situations pour lesquelles tu dois aller à la vie scolaire : (Mais tu verras, il y en aura bien d'autres).

Tu reviens au collège après une absence

→ Avant de te rendre en cours, tu te rends au bureau de la Vie Scolaire (bureau des surveillants) où tu remettras un justificatif d'absence (billet rose) que tes parents auront rempli et signé (même s'ils ont prévenu le collège dès le début de ta période d'absence). Les absences doivent être justifiées par écrit par les parents. Ces billets se trouvent dans ton carnet de correspondance.

Tu arrives en retard au collège

→ Comme pour les absences, tu te rends à la Vie Scolaire où un surveillant remplira un billet bleu (de ton carnet de correspondance). Tu le montres à ton professeur en entrant en classe. Tes parents le signeront le soir, s'ils ne l'ont pas fait avant ton arrivée au collège. Puis tu montres le billet signé à la vie scolaire.

Tu as une dispense d'Éducation Physique et Sportive

→ Si ton professeur t'autorise à te rendre en étude, tu dois présenter ton carnet rempli par le professeur à la Vie Scolaire. Si ton inaptitude est supérieure à 3 semaines, tu devras faire signer ton carnet par ton professeur d'EPS et Madame la Principale ou Principale adjointe pour obtenir une dispense de cours et de présence au collège.



Tu es perdu, tu ne sais plus dans quelle salle tu as cours

→ Tu consultes ton emploi du temps, tu demandes de l'aide à un assistant d'éducation ou tout autre personne de l'établissement.



LA VIE SCOLAIRE → BON À SAVOIR



Un de tes professeurs est absent

-> Tu te ranges dans la cour sur l'espace dédié à la salle d'étude et au CDI avec ta classe. Tu es pris en charge par un assistant d'éducation.

Quand ton professeur est absent de 11h à 12h (si tu es externe) ou de 16h à 17h (si tu es externe ou demi-pensionnaire), tu seras autorisé(e) à quitter l'établissement si tes parents ont signé l'autorisation dans le carnet de liaison.

Tu es souffrant(e), tu ne te sens pas bien

→ Si l'infirmière est présente, tu t'adresses à elle directement. Si elle est absente, tu te rends auprès de la vie scolaire.



Tu as perdu un vêtement, un objet

→ renseigne-toi à la Vie Scolaire.



Tu rencontres un problème avec ton casier

→ va voir la vie scolaire qui s'occupe de la gestion et de l'attribution des casiers



Tu rencontres des difficultés d'intégration

-> tu peux en parler à un adulte de l'établissement (assistant d'éducation, infirmière, CPE, Professeur Principal)



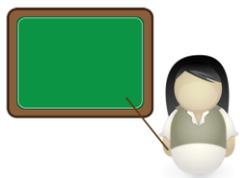
Tu es externe mais tu souhaites déjeuner au collège occasionnellement

-> tu informes la vie scolaire et tu vas acheter un ticket repas au bureau de l'intendance.



Tes parents ont changé d'adresse ou de numéro de téléphone ?

-> tu le signales au secrétariat de scolarité.



Médiation par les pairs (médiateurs = élèves du collège formés).
Tu as un souci avec un de tes camarades ? Tu peux faire une demande de médiation en complétant le document qui se trouve en vie scolaire et au bureau de la CPE.

L'INFIRMIÈRE

Elle **t'accueille** à l'infirmerie pendant ton temps scolaire

Elle te soigne :

du petit « bobo » à l'urgence médicale, elle répond à ta demande.

Elle peut te donner certains médicaments.

Si ton état de santé nécessite une attention particulière, elle pourra avec les parents mettre en place un **protocole d'accueil individualisé**

Elle **réalise le bilan** infirmier de 6ème.

En contrôlant ta vue, ton audition, ta croissance, tes vaccins et ton hygiène de vie, elle échange sur ton intégration au collège.



Elle **t'écoute**. Un petit, un moyen, un gros souci, l'important, c'est de pouvoir dire les choses. Elle est liée au secret professionnel sauf dans les cas de protection.

Elle t'informe.

En participant aux actions de prévention et d'éducation à la santé avec d'autres partenaires :
Alimentation, hygiène, alcool, tabac,...

Elle **te conseille** dans le cadre de ses missions et si besoin t'orientera vers d'autres professionnels.

LE CDI

Le **CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION** est un espace de LECTURE, de RECHERCHES DOCUMENTAIRES ET D'INFORMATION.

Tu y seras accueilli(e) par une **PROFESSEURE-DOCUMENTALISTE,**
MADAME PIANTINO

Tu passeras des **moments de détente** en lisant des romans, des bande dessinées, des mangas, des albums, des magazines...

Tu éveilleras ta curiosité grâce à **des centaines de livres à découvrir**. Que tu t'intéresses aux poissons rouges, à l'Égypte ancienne, aux sports, ou aux recettes de cuisine ... tu devrais trouver ce que tu cherches ! Tu t'informerás sur l'actualité en consultant **la presse**, notamment **les magazines** comme «Okapi», «Science et vie junior», «Le monde des ados»...

Tu pourras emprunter **des romans, des livres documentaires et des magazines**.

Tu utiliseras les **ordinateurs** dans le cadre d'un travail scolaire : accès au portail Internet du CDI, à l'ENT Kosmos et à diverses applications numériques.

Tu participeras à des **animations culturelles** comme les Lecteurs de Belledonne.

Tu te documenteras sur les études et les métiers pour **ton projet d'orientation**.

Tu pourras faire tes devoirs, s'il reste de la place.

Tu viendras au CDI sur tes heures d'étude et si le CDI n'est pas occupé par une classe (voir le planning affiché sur la porte d'entrée du CDI).

Tu devras te ranger dans la cour et attendre que l'on t'autorise à monter au CDI. Arrivé(e) au CDI, tu t'inscriras sur l'ordinateur installé à l'entrée. Tu viens au CDI pour l'heure entière sauf de 13h00 à 14h00 où ce sont entrées et sorties libres !

Tu apprécieras et respecteras ce lieu calme et agréable !



PARTICIPER A LA VIE DU COLLÈGE



- **Être délégué de classe** : Au collège, dans chaque classe, les élèves élisent leurs représentants. Pour cela, le collège organise des élections. C'est la semaine de la citoyenneté. Elle se déroule au mois de septembre. Tu pourras donc te présenter à cette élection si tu souhaites être délégué de ta classe. Ce moment s'appelle : la campagne électorale. Chaque classe désignera ainsi deux délégués titulaires et leurs suppléants grâce à un vote auquel tu participeras. C'est donc les délégués qui seront ton porte-parole durant toute l'année scolaire. Grâce à ces 4 représentants, tu pourras exprimer ton opinion, donner ton avis sur des questions diverses touchant à ta vie quotidienne au collège. Ces délégués participeront aux conseils de classe.
- **Être élu au conseil pour la vie collégienne** : Le conseil pour la vie collégienne est une instance qui se réunit plusieurs fois dans l'année. Son but est de donner la parole aux collégiens pour qu'ils améliorent la vie au collège. Par exemple durant l'année 2022-2023, le CVC a été à l'initiative de :
 - la journée chic de Noël
 - le carnavalSois vigilant aux affiches qui te proposeront d'être candidat et à toi de jouer pour l'année prochaine !
- **Être éco délégué** : les volontaires pourront devenir les ambassadeurs du développement durable au sein du collège, ils se réuniront de temps en temps pour évoquer les projets qu'ils souhaitent mettre en place sur ce thème (semaine de l'écologie) . Mais nous te reparlerons de tout cela en septembre. En attendant, nous te souhaitons de bonnes vacances et te donnons rendez-vous le

LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023 !